



**Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois d'avril 2025**

### **Dans sa séance du 7 avril, la Municipalité**

A pris acte des décisions du conseil communal prises lors de sa séance du 3 avril, à savoir

- Adoption du préavis 2025-03, amendé, relatif à la réponse au postulat de Bernard Borel (Les Verts), intitulé « pour le bien vivre à Aigle » ainsi qu'au postulat de Denise Lattion, Marco Allenbach et consorts, intitulé « développement des enfants en âge préscolaire : prévenir vaut mieux que guérir » et à l'élaboration de la stratégie de cohésion sociale. Un crédit de CHF 185'386.- est accordé pour une étude de stratégie de la cohésion sociale à Aigle et l'engagement d'un stagiaire à 70 % puis délégué à la cohésion sociale.

A validé la location du cinéma et la projection de 2 films lors de la journée de la durabilité que la Commune organisera le 24 septembre 2025, dans le cadre de la semaine du goût

A approuvé l'acquisition d'un bus électrique pour les besoins de la division Conciergerie (Service des bâtiments et sport).

### **Dans sa séance du 14 avril, la Municipalité**

A pris acte de la synthèse des propositions émises lors de la séance participative sur la redynamisation du quartier Sous-le-Bourg. Le service de l'urbanisme, de la durabilité et de l'économie va accompagner cette démarche

A validé le principe d'aménagements provisoires sur la Place du Marché, avec des arbres en bacs et une terrasse en bois devant l'Ancienne Maison de Ville

A validé le processus de recrutement pour un stagiaire à la cohésion sociale à 70%

A validé l'annonce pour le poste de coordonneuse des marchés hebdomadaires (poste 20%-30%)

A approuvé l'inscription au programme Bike to work 2025 en mai et juin et sa promotion auprès du personnel communal

A pris connaissance du bouclage des comptes 2024 totalisant Frs 54'141'895.73 de charges et Frs 55'636'332.21 de revenus. Elle a accepté les propositions d'amortissements supplémentaires et attributions aux fonds de réserve.

A validé le remplacement des stores en façade Sud de la Pinte communale par des parasols

A adjugé la pose de films solaires sur les sections basses des vitrages des bâtiments A et B de l'Hôtel de Ville afin de limiter les UV et la chaleur dans les espaces intérieurs

A validé le mandat de courtage de location avec une régie, afin de mettre en valeur des locaux commerciaux du centre-ville appartenant à la Commune.

### **Dans sa séance du 28 avril, la Municipalité**

A adopté le volet opérationnel du projet de 5<sup>e</sup> génération (PA5) de Chablais Agglo et valide la convention pour l'établissement et la mise en œuvre du projet et du plan directeur intercommunal correspondant

A validé le plan de signalisation afin de sécuriser le site scolaire de la Planchette lors des heures de dépôt et de reprise des élèves. Des modifications de stationnement et de circulation sur les chemins de la Rapille et de la Planchette sont prévus dès la rentrée d'août 2025

A validé le préavis 2025-11 relatif au réaménagement de la Place du Marché, de la rue Plantour et de l'avenue Chevron, au crédit de constructions et à la levée de 21 oppositions

A transmis pour examen à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) le plan d'affectation du secteur Novassalles

A validé l'offre de l'ORIF pour la mise à disposition d'un second véhicule électrique partagé pour les services communaux

A décidé de reconduire le programme éco-logement pour l'hiver 2025-2026, qui sera en partie financé par une participation communale

A validé la procédure de recrutement pour le poste de chef.fe du service bâtiments et sport ; son titulaire, M. Cédric Felley, ayant annoncé sa démission pour le 31 mai

A pris acte de la hausse des tarifs des déchets carnés qui entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> mai 2025 au centre régional des déchets carnés à Bex

A adjugé des divers travaux de sécurité à des entreprises pour garantir l'usage des locaux loués par la Commune à « l'association pour les projets multi et interculturels AMIS » au chemin de la Planchette 1

A fait adresser un courrier à l'adresse de tous les propriétaires du quartier de la Planchette, chemins de Pré-d'Emoz, des Lieugex et Bel-Horizon ainsi qu'aux agences immobilières concernées dans le but de leur rappeler leurs obligations en termes de gestion de dépôt sauvage de déchets et d'ordures dans ce secteur

A pris connaissance du préavis no 2025-10 relatif à la révision du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux et prévoit de le soumettre à une commission du conseil communal pour étude et rapport

A décidé d'adjuger à une entreprise, après appel d'offres, la livraison du mobilier scolaire 2025 pour un montant TTC de CHF 79'265.-, prévu au budget 2025.

\* \* \*